

Communiqué de presse

Groupe BCV au premier trimestre 2015: revenus et bénéfice brut en hausse

Au premier trimestre 2015, le Groupe BCV a connu un bon développement de ses affaires. Les revenus sont en hausse (+5%) à CHF 260 millions. Le bénéfice brut progresse fortement, de CHF 13 millions à CHF 131 millions (+11%).*

Revenus en hausse

En comparaison avec 2014, le Groupe BCV affiche au premier trimestre des revenus en hausse de 5% à CHF 260 millions. Cette évolution est essentiellement liée à l'augmentation des revenus des opérations de négoce, qui s'établissent à CHF 42 millions (+60%). L'abandon du cours plancher EUR/CHF par la Banque nationale suisse a conduit à une forte augmentation de l'activité clientèle dans le domaine de devises. Dans un contexte général de taux négatifs, les revenus des opérations d'intérêts se replient légèrement à CHF 124 millions (-1%). Le résultat des opérations de commissions est stable à CHF 88 millions. Les autres résultats ordinaires du Groupe s'établissent à CHF 6 millions (-27%).

Hausse du bénéfice brut de 11%

Les charges diminuent légèrement à CHF 129 millions (-1%). Les charges de personnel se replient de 1%, à CHF 85 millions, et les autres charges d'exploitation de 2%, à CHF 44 millions. Conséquence de la hausse des revenus, le bénéfice brut progresse de 11%, à CHF 131 millions.

Evolution du bilan et de la masse sous gestion

Le total du bilan affiche une progression de 1% à CHF 42,7 milliards. Les créances hypothécaires augmentent de CHF 129 millions (+0,5%), à CHF 24,2 milliards. Les autres crédits sont en recul de CHF 297 millions (-5%), à CHF 5,4 milliards.

Au passif du bilan, les dépôts d'épargne sont stables, à CHF 13,0 milliards. Les autres engagements envers la clientèle augmentent de CHF 171 millions (+1%), à CHF 16,4 milliards.

La masse sous gestion du Groupe progresse de CHF 1,7 milliard (+2%) à CHF 88,1 milliards. Les apports nets de nouveaux fonds s'inscrivent pour leur part à CHF 2,2 milliards.

Proposition à l'Assemblée générale

Confiant en la capacité bénéficiaire du Groupe, le Conseil d'administration proposera, comme déjà annoncé, à l'Assemblée générale des actionnaires de

ce jour, de verser un dividende ordinaire de CHF 22 et de distribuer un montant supplémentaire de CHF 10 par action par prélèvement sur la réserve issue d'apports de capital.

Lausanne, le 23 avril 2015

* comptes non audités.

Contacts:

Christian Jacot-Descombes, porte-parole

Tél.: +41 79 816 99 30

E-mail: christian.jacot-descombes@bcv.ch

Gregory Duong, relations investisseurs

Tél.: +41 21 212 20 71

E-mail: gregory.duong@bcv.ch

Note aux rédactions:

Ce communiqué est envoyé en dehors des heures d'ouverture de la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange), afin de respecter les principes de publicité événementielle issus du Règlement de cotation émis par celle-ci.